



Dérapage au 20H

« On n'avait pas franchement besoin de ça »



Le 20h du lundi 31 mars avait débuté depuis un peu plus de 9 minutes quand notre nouvelle directrice de la rédaction nationale lâchait ces deux phrases à propos de la condamnation de Marine Le Pen : « *On n'avait pas franchement besoin de ça dans la situation politique actuelle [...]. Les juges [...] ont un petit peu eu la main lourde* ». A aucun moment, le mot « coupable » ne fut prononcé par notre éditorialiste. Avions-nous bien entendu ?

Une prise de position inquiétante

Le commentaire de fin du sujet précédent rappelait que, si les juges ont certes un pouvoir d'interprétation, l'avis général des spécialistes converge pour affirmer qu'ils ont simplement appliqué la loi en matière de détournement de fonds publics. En effet, si Marine Le Pen doit l'exécution automatique de sa peine à l'impossibilité d'être en même temps candidate à de futures échéances électorales et coupable de tels faits, c'est bien leur nature et leur extrême gravité (le montant très élevé des sommes détournées et le caractère industriel du dispositif frauduleux notamment) et non l'orientation politique des prévenus qui ont conduit à la lourdeur de la condamnation.

Au-delà de la trivialité de la remarque de notre éditorialiste de choc, elle reprochait en creux aux juges d'avoir respecté une stricte séparation des sphères partisans et judiciaires, qui est pourtant l'un des piliers fondamentaux de leur mission et plus largement de l'État de droit. Un comble dans un média public !

Une multirécidiviste qui nuit à notre crédibilité

Elle n'en est pas à son premier coup d'éclat. Rappelons ses propos, en plein mouvement contre la réforme des retraites, indiquant que la colère qui s'exprimait alors était essentiellement due à une supposée jalousie de la population à l'égard de la réussite d'un président aussi jeune que brillant. Quelle analyse... Le média *Blast* s'en est d'ailleurs fait l'écho dernièrement et a rappelé ses faits d'armes ([à voir ici](#) ).

Une fois de plus, cette chronique politique ne fait pas honneur au service public. Une fois de plus, les salariés vont devoir essayer au mieux des critiques, au pire des insultes. Ce discrédit n'a que trop duré.

La CGT dénonce donc avec la plus grande fermeté cette nouvelle prise de position déplorable d'une responsable éditoriale de tout premier plan, qui vient d'être promue à la direction de la rédaction nationale. Pour l'ensemble de son œuvre, la CGT demande le départ de Nathalie St-Cricq.

Neutralité ou pluralité ? La direction au pied du mur

Il est désormais incontestable que l'impératif de neutralité, que la direction appelle de ses vœux en souhaitant mettre en place une inquiétante clause dédiée, est appliqué de fait à la tête du client. La direction doit cesser de donner le pouvoir éditorial et l'accès aux antennes à des éditorialistes qui apparaissent invariablement comme des béquilles du pouvoir. Elle doit permettre une vraie pluralité d'opinion en ouvrant l'accès, verrouillé depuis bien trop longtemps, aux responsabilités dans les services et à la parole dans les éditions et les magazines les plus en vue, à des journalistes qui défendent des positions critiques.

Paris, le 3 avril 2025